

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2022

1. Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil Municipal désigne Mme SCHEHR Katia comme secrétaire de séance.

2. Demande de fonds de concours à la CCPR pour l'éclairage public rue de Bellac

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, demande un fonds de concours à la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin d'un montant de 11 962,28 € (30% après déduction du FCTVA et des subventions d'une dépense restante de 39 874,27 € TTC) pour l'éclairage public de la rue de Bellac.

Adopté à l'unanimité.

3. Rénovation de toiture du préau du Club House au stade de foot

Le Maire présente au Conseil Municipal le devis que le FC Niederroedern a fait réaliser par l'entreprise METZGER Renov'bati de Rittershoffen pour la pose d'un échafaudage, le lattage, la couverture et la zinguerie du préau du Club House, sachant que le club a déjà fait l'acquisition des tuiles. M. le Maire propose que la commune participe au coût de ces travaux sous forme de subvention qui sera versée au FC Niederroedern.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Demande au FC Niederroedern de fournir encore d'autres devis pour les comparer avant de prendre une décision concernant la hauteur de la participation,

Décide de remettre ce point à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Adopté à l'unanimité.

4. Avis concernant la demande de PER (Permis Exclusif de Recherches) de la société Lithium de France S.A.

M. le Maire présente au Conseil Municipal le dossier de la société Lithium de France S.A. qui a déposé une demande d'octroi de permis exclusif de recherches de gîtes géothermiques auprès de la Préfecture du Bas-Rhin.

L'avis du Conseil Municipal a été sollicité par courrier de la Préfète du Bas-Rhin en date du 27/06/2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, se prononce contre ce projet à 9 voix contre et 3 abstentions.

5. Présentation de l'opération 1 Arbre 1 Naissance

Après avoir assisté à la présentation de l'opération 1 Arbre 1 Naissance par l'intervention de deux membres de l'Association Jardins et Vergers de l'Outre-Forêt (AJVOF) en début de réunion à 19h30,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide de participer à l'opération 1 Arbre 1 Naissance,

Autorise le Maire à signer la convention avec l'Association Jardins et Vergers de l'Outre-Forêt (AJVOF) et tout document s'y rapportant.

Adopté à l'unanimité.

6. Divers

a) Présentation du compte-rendu 2021 de concession de distribution publique d'électricité de l'ES

M. le Maire présente au Conseil Municipal, qui en prend acte, le compte-rendu 2021 de concession de distribution publique d'électricité de l'ES.

b) Organisation de la cérémonie du 14 Juillet

M. le Maire établit le planning d'intervention des conseillers municipaux lors de la cérémonie du 14 Juillet qui se déroulera le 13 juillet au soir au terrain de foot ainsi que la distribution des 14 juillet Wecks le matin pour les personnes âgées et le soir pour les enfants scolarisés.

c) Durée hebdomadaire de service des ATSEM

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe le coefficient d'emploi des ATSEMS pour l'année scolaire 2022-2023, selon calcul du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin comme ci-après :

- Poste d'ATSEM de la classe des petits, rémunéré à 26,27/35èmes soit 26 h 16 min par semaine, pour un travail effectif de 30 h 40 par semaine durant la période scolaire et 70 heures travaillées pendant les vacances.
- Poste d'ATSEM de la classe des moyens-grands, rémunéré à 26,27/35èmes soit 26 heures 16 min par semaine, pour un travail effectif de 30 heures 40 par semaine durant la période scolaire et 70 heures travaillées pendant les vacances.

Adopté à l'unanimité.

d) Demande de subvention à la CEA

Vu les travaux d'isolation extérieure et volets roulants solaires prévus sur le bâtiment de l'école et de la bibliothèque,

Vu le contrat territorial de la Collectivité Européenne d'Alsace,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, sollicite une subvention auprès de la Collectivité Européenne d'Alsace et autorise le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Adopté à l'unanimité.